



**Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches du Rhône**

28 Boulevard Charles Nédelec  
13231 MARSEILLE cedex 01  
Téléphone : 04.91.99.66.66

Sylvie RICHARD  
TEL. 04 91 99 68 70 ou 06.31.28.93.86 (télétravail)  
mail : ce.sdjes13-acm@ac-aix-marseille.fr

**EURL MAPITI**  
**4/6 BD JEAN JAURES**

**13600 LA CIOTAT**

**Récépissé de déclaration n° 130281014  
d'un local hébergeant des mineurs**

**Local**

Dénomination : **HOTEL RESTAURANT LA CROIX DE MALTE**

**Exploitant**

Identité : **EURL MAPITI**

**Implantation**

BD JEAN JAURES

13600 LA CIOTAT

Tél : 0442086338

**Caractéristiques local**

Nombre de lits ou capacité de couchage : 77

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

**Caractéristiques ERP**

Type : O Catégorie : 5 Pas d'extension type R

Date dernière visite commission sécurité : 09/09/2021

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles :

Fait le 14 mars 2022 à Marseille

Pour le directeur académique  
L'inspecteur de la jeunesse et des sports

Jean-Christophe MEOZZI

*Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.*

*Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.*

*Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.*